

Procès verbal de la session de printemps 2014
12-14 mai 2014

Section 34 : Sciences du langage

(rédigé par Nicolas Quint, secrétaire scientifique, et Anne Reboul, présidente de la section 34)

PRESENTS : Argenti, Asher, Ben Hamed, Blet, Dal, Demirdache, Develotte, Dufour, Gardent, Gervain, Ginzburg, Hallé, Kalfa, Laca, Loiseau, Patin, Quint, Reboul, Ridouane, Van Peteghem

EXCUSE : Schwartz

- I. Travaux de la session de printemps 2014 (synopsis)
 1. Présentation du déroulement de la session et approbation du PV de la session d'automne 2013
 2. Avis de pertinence sur un renouvellement ou un projet d'association au CNRS
 3. Titularisation
 4. Recrutement candidats Handicap
 5. Evaluation (vague et demi-vague)
 6. Reconstitution de carrière
 7. Eméritat
 8. Demandes particulières d'unités
 9. Préparation de la réunion plénière du 11 juin 2014
 10. Préparation du rapport de conjoncture
- II. Intervention de Stefano BOSI en tant que représentant de Patrice BOURDELAIS, Directeur scientifique de l'INSHS

I. Travaux de la session de printemps 2014

1. Présentation du déroulement de la session de printemps 2014 et approbation du PV de la session d'automne 2013

Après présentation du déroulement de la session, la section 34 a approuvé le procès-verbal de la session d'automne 2013.

2. Avis de pertinence sur un renouvellement ou un projet d'association au CNRS

La section a examiné quatre demandes de renouvellement et a donné deux avis très favorables, un avis favorable et un avis défavorable.

Avis très favorable

UMR8163

UPR3251

Avis favorable

UMR5267

Elle a également examiné un projet d'association et lui a donné un avis défavorable.

3. Titularisation

La section a examiné une titularisation et a donné un avis favorable.

Avis favorable

OLLAGNIER-BELDAME Magali CR2 UMR5191 TESTON-BONNARD

4. Recrutement candidats Handicap

La section a donné un avis très favorable à la candidature de Mme Falaus.

5. Evaluation (vague et demi-vague)

La section a examiné 10 chercheurs : elle a donné 7 avis favorables, 1 avis réservé et a refusé de se prononcer (pas d'avis) sur deux dossiers qui tombent hors de son périmètre scientifique.

Avis favorable

BAKER	Michael	DR2	UMR5141	CAPPE
BARKAT-DEFRADAS	Melissa	CR1	UMR5267	BONU
BOULA DE MAREUIL	Philippe	DR2	UPR3251	YVON
HAMON GRABAR	Natalia	CR1	UMR8163	SABOT
MARIN	Rafael	CR1	UMR8163	SABOT
RILLIARD	Albert	CR1	UPR3251	YVON
VASILESCU	Ioana	CR1	UPR3251	YVON

6. Reconstitution de carrière

La section a examiné huit demandes et a donné sept avis favorables et un avis différé :

Avis favorable

ABRUSAN	Marta	CR2	UMR5505	DAYDE
GEHRKE	Berit	CR2	UMR7110	ABEILLE
NIKITINA	Tatiana	CR1	UMR8135	METTOUCHI
PALANCAR	Enrique	CR1	UMR8202	LEGLISE
SOUAG	Mostafa-Lameen	CR2	UMR7107	NAIM
TREIS	Yvonne	CR1	UMR8135	METTOUCHI
YEUNG	Ho-Henny	CR2	UMR8242	GOREA

7. Eméritat

La section a examiné cinq premières demandes et a donné cinq avis très favorables :

Avis très favorable

BOYELDIEU	Pascal	DR2	UMR8135	METTOUCHI
LAMBERT	Pierre-Yves	DR1	UMR8546	VERGER
MATHIEU	Yvette	DR2	UMR7110	ABEILLE

NAIM	Samia	DR2	UMR7107	NAIM
OYHARCABAL	Bernard	DR1	UMR5478	ETXEPARE

Elle a également examiné trois demandes de renouvellement auxquelles elle a donné trois avis très favorables :

Avis très favorable

AROM	Simon	DR1	UMR7206	BAHUCHET
GUENTCHEVA-DESCLES	Zlatka	DR1	UMR7107	NAIM
TERSIS	Nicole	DR2	UMR8133	LEGLISE

8. Demandes particulières d'unités

La section a examiné deux demandes de changement de direction d'unité et a donné deux avis très favorables.

Avis très favorable

USR3566 à la nomination de M.Tobias SCHEER en tant que directeur et de M. Richard ARENA en tant que directeur adjoint

UMR8135 à la nomination de M.Mark VAN De VELDE en tant que directeur adjoint

9. Préparation de la réunion plénière du 11 juin 2014

La section a discuté de la réunion plénière du CoNRS, sur la thématique de l'emploi scientifique.

10. Préparation du rapport de conjoncture

La section a discuté des différentes rubriques à rédiger dans le cadre du rapport de conjoncture et les a réparties parmi ses membres. Elle a fixé un calendrier pour la rédaction du document. La section a aussi collectivement caractérisé l'activité scientifique de chacun des chercheurs rattachés aux Sciences du Langage en fonction des rubriques pressenties pour le rapport et ce afin de donner une idée du poids démographique de chacune des sous-disciplines qui composent le champ scientifique de la section 34.

II. Intervention de M. Bosi (représentant M. Bourdelais, Directeur de l'INSHS, en l'absence de celui-ci)

M. Bosi a abordé différents thèmes généraux : la politique de site, l'internationalisation, l'interdisciplinarité, les contraintes budgétaires et la stratégie de recherche, avant de se tourner vers des sujets plus spécifiquement liés à la section 34.

1. Politique de site. Le paysage de la recherche en France est en train de se restructurer avec des pôles universitaires de recherche qui émergent et dans lesquels le CNRS souhaite investir pour en augmenter la visibilité internationale. Il faut donc penser une vraie stratégie de recherche sur les sites, ce qui implique une rationalisation, la mutualisation des ressources, la détection de lignes de force là où certains sites ont un avantage historique comparatif. Il

faut que la science française émerge de façon plus nette dans le paysage scientifique mondial. Pour le CNRS, les sites privilégiés correspondent à des IDEX (4 en région parisienne et 4 en dehors). De nouveaux IDEX peuvent émerger, comme par exemple à Grenoble, à Lyon ou à Lille. Le CNRS choisit d'investir en fonction du potentiel du site en termes de visibilité internationale, ce qui nécessite une synergie des tutelles. En d'autres termes, l'investissement du CNRS dans un site dépend des possibilités de coopération réelle avec les autres tutelles. Ainsi, le nombre des sites d'investissement pour le CNRS dépend de la politique des tutelles. Pour le CNRS, cette participation implique une présence dans les conseils d'administration. Cela a conduit à la création des DSR (directeurs scientifiques de référence), c'est-à-dire de personnes désignées représentant le CNRS pour toutes les opérations sur un site donné. En général, les DSR sont aussi les directeurs d'Instituts. Comme ces directeurs ont aussi de nombreuses autres tâches à assumer, on leur adjoint des ADSR (Adjoints des DSR).

2. Internationalisation : portée par M. Fuchs, Président du CNRS, elle correspond à une plus grande ouverture sur l'arène internationale. Cette tendance pourrait notamment être renforcée par une synergie entre les UMI et les IDEX. En effet, au vu des ressources importantes dont disposent les IDEX, on pourrait utiliser l'argent des IDEX pour financer la mobilité vers les UMI du CNRS.

3. Interdisciplinarité : l'interdisciplinarité est forte entre les Instituts du CNRS, mais en général faible au sein des SHS. La linguistique se distingue en ce qu'elle est un haut lieu pour l'interdisciplinarité (en particulier avec l'implication des neurosciences et du TAL).

4. Contraintes budgétaire et stratégie de recherche : Du point de vue économique, les contraintes budgétaires sont importantes. Il faut cependant sanctuariser les investissements dans la recherche et donc recruter de nouveaux chercheurs, d'autant plus que la recherche publique a un rôle à jouer en France. Il faut de l'excellence, y compris à l'international. Il faut oser l'international, tout en évitant le risque du conformisme : la France a une diversité qu'il faut préserver, mais en se maintenant dans le mouvement mondial de la recherche. La priorité est donc d'abord mise sur les postes de chercheurs. La compression des frais globaux moyens et la sauvegarde du nombre de chercheurs ont cependant eu des conséquences sur les recrutements IT, au grand désespoir des DU. On cherche néanmoins à résoudre les problèmes immédiats comme le secrétariat ou la gestion, mais il manque des postes pour mettre en œuvre une vraie politique scientifique au niveau des IT. Par ailleurs, les IT sont dévoués à leur tâche, mais passent beaucoup trop de temps sur des tâches inutiles. A cet égard, le niveau décisionnel est celui du CNRS et pas celui de l'INSHS.

En ce qui concerne plus spécifiquement la **Section 34**, M. Bosi aborde deux points spécifiques : les coloriages/fléchages et les concours.

Coloriages/fléchages : en 2014, M. Bourdelais a laissé les mains libres au Comité National. Il faudra voir comment les différentes sections se sont comportées.

Concours : M. Bosi est satisfait de la sélection opérée par la Section 34 et la défendra en jury d'admission.

Puis les membres de la section 34 abordent différentes questions sur lesquelles ils souhaitent l'éclairage de M. Bosi. Ainsi une étude démographique de la section montre que 195 chercheurs y sont rattachés, dont des chercheurs en disponibilité et des chercheurs qui se situent hors-champ. En pratique, on peut donc compter sur un effectif réel de 185, dont 10 départs à la retraite en 2014-2015. La section prend bonne note du fait que le renouvellement démographique est géré au niveau de l'INSHS plutôt qu'au niveau de chaque section ; il n'en reste pas moins que le problème démographique reste aigu en ce qui concerne les Sciences du Langage.

Par ailleurs, la section 34 note un problème important dans le financement de la recherche, qui se manifeste par l'exclusion des SHS dans beaucoup de projets importants au niveau de la stratégie de recherche nationale française. C'est au CNRS de défendre la pluridisciplinarité avec des comités d'évaluation qui ne soient pas complètement déconnectés des SHS. M. Bosi invite la section à lui envoyer un courriel détaillé à ce sujet¹. Ce problème spécifique aux SHS s'aggrave d'un problème général qui est le privilège accordé aux projets appliqués dans le financement sur projet (ANR) aux dépens de la recherche fondamentale, problème qui frappe particulièrement les Sciences du Langage.

Enfin, la section 34 s'inquiète du problème de l'annonce tardive des résultats de l'accueil en délégation, lequel est particulièrement problématique pour l'organisation des services d'enseignement dans les universités.

¹ Ce qui a été fait.